
document d'information

Au moment de l'entrée en vigueur de l'Accord avec la Pologne, le Canada aura conclu 52 accords internationaux de sécurité sociale, dont 50 sont en vigueur :

Antigua-et-Barbuda	Hongrie	Philippines
Australie	Islande	Pologne
Autriche	Irlande	Portugal
Barbade	Israël	St. Kitts et Nevis
Belgique	Italie	Sainte-Lucie
Chili	Jamaïque	Saint-Vincent et les Grenadines
Croatie	Japon	République Slovaque
Chypre	Jersey/Guernsey	Slovénie
République Tchèque	Corée	Espagne
Danemark	Latvie	Suède
Dominique	Lithuanie	Suisse
Estonie	Luxembourg	Trinidad et Tobago
Finlande	Malte	Turquie
France	Mexique	Royaume-Uni
Allemagne	Pays-Bas	États-Unis
Grèce	Nouvelle-Zélande	Uruguay
Grenade	Norvège	

Des accords ont également été signés avec la Macédoine et le Maroc, mais ils ne sont pas encore en vigueur.